

COMPTE-RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ÉCOLE - mardi 18 Octobre 2016

Maternelle « les templiers » à Epinay-sur-Orge

Présents au conseil d'école :

Isabelle MARTZ, Valérie CABEDOCE , Catherine GARGOT, Catherine TOUAKNI enseignantes

Agnès SOMME : psychologue scolaire

Madame FRANCOIS : Adjointe au Maire pour les affaires scolaires

Madame CAVIALE et monsieur GARNIER représentants des parents d'élèves APIE

Mesdames MALONGA et HUE représentantes des parents d'élèves PEEP

absent excusé monsieur NASZALYI : DDEN

1. Présentation de l'équipe

Directrice et enseignante : Isabelle MARTZ (PS)

Enseignantes : Valérie CABEDOCE (PS/MS), Catherine GARGOT (MS/GS), Catherine TOUAKNI (MS/GS)

Audrey LAMBINET (décharge de direction)

ATSEM : Sylvie POISSON, Récha BOULOUL, Laura THIRY et Marylin ROUSSARD

Restauration scolaire : Safina et Isabelle

AVS : Isabelle LE MINH LOC et Olga RUSSU qui ont en charge 3 enfants relevant de la MDPH

Assistante administrative : Isabelle BODIER le vendredi de 13h15 à 15h45.

Médecin de la PMI : docteur TERRASSE de la PMI pour les enfants de PS et MS. Pour les enfants de GS, il n'y a pas de médecin nommé à ce jour.

RASED : psychologue scolaire Agnès SOMME qui vient d'arriver sur la ville, son bureau se trouve à l'école Paul Valéry.

Enseignante référente MDPH : Claire COURTIN

DDEN : monsieur NASZALYI

Accueil périscolaire : Lucie, Jérémy, Marie Hélène, Véronique, Coralie

2. Effectifs

Il y a 111 élèves inscrits à l'école qui sont répartis comme suit

PS : 33 MS : 40 GS : 38

3. Confirmation des dates des prochains conseils d'école

Les prochains conseils d'école auront lieu :

Mardi 7 mars et mardi 13 Juin de 16 heures à 18 heures

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement intérieur. Certaines modifications concernant la fermeture de l'école à 8h35 le matin et le nombre des exercices PPMS ont été approuvées par l'ensemble des présents.

5. Elections des parents d'élèves

Les élections, qui ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2016, ont eu un pourcentage de participation de 41.58 %

La PEEP a obtenu 2 sièges : madame MALONGA et madame HUE

L'APIE a obtenu 2 sièges : monsieur GARNIER et Madame CAVIALE

6. Projet d'école

Cette année est la deuxième année du projet d'école. Il se présente sous 4 axes :

- L'aide personnalisée complémentaire qui a lieu les lundis et jeudis de 11h30 à 12h pour des enfants qui ont des difficultés passagères dans certains domaines.
- La culture artistique avec la découverte d'une nouvelle matière : la terre.
- La construction du nombre
- L'amélioration du développement affectif et social des enfants

Monsieur Garnier souhaite que les parents soient avertis des prises en charge en APC. Pour rappel, une demande d'autorisation des parents est signée en début d'année.

7. Classes de découverte sans nuitées

Le projet de la classe découverte sans nuitées est en cours d'élaboration. Il sera ensuite validé par l'inspection et la mairie d'Epinau-sur-Orge. Le budget alloué par la mairie cette année est de 6120 euros.

Nous aimerions travailler sur le thème de la terre. Nous avons sollicité l'intervention d'Anja, qui a déjà travaillé avec les enfants sur le thème du papier. Nous irons au cinéma de Chilly-Mazarin voir des courts-métrages en modelage. Nous sommes en réflexion sur les autres interventions et sorties.

8. Evènements

Trois classes (Valérie, Catherine et Catherine) sont allées, sur l'esplanade de la mairie début septembre, à la rencontre des animaux de la ferme. Ils ont beaucoup apprécié.

Pour continuer le travail sur ce thème, les deux classes de MS/GS ont bénéficié d'une animation des 4 fourchettes (service de restauration scolaire) autour du lait et ses dérivés avec une diététicienne. Les classes de Valérie et Isabelle auront une intervention sur les légumes du potager au mois de Mars.

Les classes auront un seul créneau animation bibliothèque pour l'année au lieu de 3 habituellement en raison de la rénovation de la médiathèque municipale.

Nous avons réservé un spectacle « COSMOFOLIES » de la compagnie Imaginaire pour le Lundi 12 Décembre. Il sera réglé par la coopérative scolaire.

9. La coopérative scolaire

Le solde de la coopérative était de 8767.97 euros à la rentrée scolaire.

Nous avons acheté en urgence une nouvelle plastifieuse quelques jours après la rentrée scolaire.

Nous avons payé les cotisations obligatoires à l'OCCE d'un montant de 206.90 euros. Cette cotisation est calculée en fonction du nombre d'enfants dans l'école.

La caisse des écoles a voté une dotation de 210 euros par classe d'acompte.

Nous solliciterons les parents après les vacances de la Toussaint.

10. Remplacement des ATSEMS

Il n'y a plus d'ATSEM remplaçante sur la ville mais la mairie a maintenu le principe d'une ATSEM par classe. Lorsqu'une ATSEM est absente, elle est remplacée sur le temps du ménage mais pas sur le temps scolaire.

11. Les travaux d'été

La mairie a réalisé, suite à notre demande, des marquages au sol délimitant des parkings pour garer les vélos et les patinettes. Ce marquage a lieu dans le cadre du projet d'école dont un des axes est l'amélioration de développement affectif et social des enfants et le respect du matériel.

Nous avons investi dans l'achat de 3 trampolines, un gros tapis pour la gym, une banquette pour la bibliothèque de madame Gargot, une table d'activité pour la classe des petits et une bibliothèque pour la classe de madame Cabedoce.

12. Plan Particulier de Mise en Sécurité

Cette année, il nous a été demandé de faire avant les vacances de la Toussaint un exercice spécifique : « s'échapper, se cacher »

Cette quatrième posture du PPMS a été réalisée dans chaque classe le vendredi 14 Octobre en réalisant des petits jeux visant à faire le silence pendant un temps plus ou moins long, à se cacher.

En aucun cas des termes pouvant faire peur sont prononcés par les adultes.

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le mardi 18 Octobre.